

Collection « Etudes et documents »
NO 207

Mise en page Rémy Rochat

**LES INTERNES DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
A LA VALLEE DE JOUX, AU PONT EN PARTICULIER**

EDITIONS LE PELERIN

INTRODUCTION

On savait vaguement, d'après les photos que l'on avait pu voir dans les albums des collectionneurs, dans les nôtres aussi, ici nous parlons de copies, et hélas parfois, tous les système furent bon pour les reproduire, de mauvaises copies, que des réfugiés avaient échoués au Pont. Ainsi voyait-on, sortir d'un wagon, ou de plusieurs, stationnés à la gare de ce village, un troupeau de pauvres diables, encore n'étaient-ils pas trop estropiés, il n'y avait probablement que les cas les moins graves qui avaient franchi la frontière, auxquels, à chacun, des fillettes avaient offert des fleurs. Et puis où vont-ils se répartir, ces hommes, puisqu'ils sont destinés à rester parmi nous pour de longs mois voire des années ?

Des documents de première importance nous ont permis d'en savoir plus. Les premiers dont nous ayons pris connaissance figuraient sous forme d'articles dans la Feuille d'Avis de la Vallée des années 1916 à 1918. Ainsi chaque épisode concernant l'un ou l'autre arrivage de ces internés était un événement majeur auquel on donnait la plus haute importance. Pour les premiers arrivages en tous cas, voici les autorités, les sociétés locales, fanfare et chorale en particulier, voici les discours, les fleurs que l'on distribue, les habits que l'on offre. Ces messieurs sont reçu comme des princes. On se complaît en fait dans ces largesses qui nous font honneur. Il est très certain que la situation eut vite changé si le nombre des réfugiés avait du se multiplier au-delà d'un nombre raisonnable. Les articles, soit serait devenus moins nombreux, soit aurait pris un ton différent. Il ne faut pas rêver. Quelques hommes, c'est bien, une bombardée d'éclopés de guerre, c'est plus difficile à supporter. Mais n'affadissons pas la compassion réelle de nos concitoyens de l'époque.

Un homme est au départ de ce grand mouvement de solidarité, Henri Rochat-Golay du Pont en collaboration très certainement avec son épouse Fanny. A eux deux ils vont secouer les foules et leur faire accepter cet internement qui deviendra vite même comme une immense fête. Le Pont se transforme. C'est bien dans la ligne du tourisme en somme, puisque l'on réclame toujours plus de monde, et que la guerre même avait raréfié pour ne pas dire mis à zéro le nombre des touristes encore en visite chez nous. Henri Rochat-Golay étant alors président de la Société de développement, c'est celle-ci qui prend l'initiative de cet hébergement, d'où la découverte bienheureuse dans ses procès-verbaux de multiples pages consacrées à cet événement inédit pour nous et tout à fait hors de l'ordinaire. Il semble à cet égard que le passage des Bourbaki quelque quarante ans plus tôt ait été déjà bien oublié. C'est ce qui ressort des articles que nous avons lu où il n'y est jamais fait référence.

Les hôtels et pensions, d'abord réticents, grâce au pouvoir de persuasion de Rochat-Golay, finissent par accepter cet hébergement.

Les articles, les rapports, ne diront certes pas tout. Et il faut tenter d'imaginer comment ces gens vécurent chez nous, comment ils nous virent de leurs nouveaux logements, quels furent les contacts réels avec la population.

Les trois lettres de Biles à Victor Rochat dit Toto, un miracle de les avoir retrouvées, éclairent un peu cette question. Des amitiés se nouent et des regrets ainsi interviendront quand ces hommes devront partir. Il ne fait nul doute qu'ils connurent aussi des succès féminins et il ne serait pas impossible que des enfants d'ici se soient trouvés, de manière sue ou cachée, une origine belge ou française. Qui saurait résister à la tentation de la chair ? Et puis ces hommes venus d'ailleurs, n'est-ce pas aussi, en quelque sorte, romantique ?

Il conviendrait de retrouver un carnet de notes de l'un de ces internés. Celui que nous découvrons dans les articles de la FAVJ à cet égard ne faisant pas l'affaire.

Deux photos nous montrant ces internés dans leurs activités journalières, éminemment précieuses, nous éclairent un rien sur les occupations de ces messieurs. Les journées sont longues, il faut trouver de quoi les meubler. Nul doute qu'ils fabriquent des boîtes à vacherin pour leur protecteur, Rochat-Golay, propriétaire de la plus grosse entreprise de fromage de la région. Qui peut même, grâce à la situation de guerre et de rationnement, faire progresser celle-ci, par cela même ses ventes, dans des proportions proprement inimaginables. Il faut comprendre alors que le beurre, dans la production laitière, est, plus que tout autre produit, rationné. Alors ne voilà-t-y pas que nos amis suisses-allemand se mettent à étaler du vacherin sur leurs tranches de pain en guise de graisse animale. La demande est forte venue d'Outre-Sarine. On y envoie des wagons entiers de vacherins. Mais cela ne dure que le temps d'une guerre. Sitôt levées les restrictions, le vacherin, pour l'essentiel, disparaît de la table de nos voisins qui retrouvent, et avec quel plaisir, leur beurre ordinaire. Mais ceci est une autre histoire...

Retournons à nos internés. Il est certains que d'autres documents, d'autres photos, courent encore le monde. En conséquence il faut considérer cette brochure comme une première approche de ce qui devrait être une étude plus vaste et surtout mieux documentée. Nous avons fait avec ce que nous avons à disposition, regrettant de n'en savoir plus. Le temps, à coup sûr, se chargera de nous fournir une matière nouvelle qui nous permettra de procéder à une édition enrichie de cette documentation pourtant déjà unique en son genre, puisqu'il ne nous semble pas que le sujet, dans le cadre de nos productions combières, toutes maisons d'éditions confondues, ait déjà été traité.

N'oubliez surtout pas nos internés, ni la cantine que l'on dressa devant l'Hôtel de la Truite pour les recevoir, ni plus tard, la visite du général Paul venu s'inquiéter du sort de ses malheureux – ou plutôt heureux – concitoyens ayant échoué hors frontière. Ceux-là purent au moins rentrer entier chez eux. La guerre les avait éprouvés pour les précipiter ensuite hors du sol natal. Mais ce fut là, assurément, leur plus grande chance. Ils en réchappèrent, tandis que trop

d'entre les autres périrent abominablement et sans utilité pour personne, comme par ailleurs leurs adversaires de l'autre camp, sur les champs de bataille dont la terre n'était plus assez épaisse pour absorber tout leur sang.

Les Charbonnières, en octobre 2005 :

Les réfugiés de la première guerre au Pont d'après le livre des procès-verbaux de la Société de développement de ce village – AHP, JJ1 –

Assemblée de comité du 22 février 1916, présidence Henri Rochat-Golay.

M. le Président donne connaissance des démarches qu'il a faites pour obtenir des internés pour nos hôtels. Un membre au nom du comité remercie sincèrement Mr. Rochat-Golay.

La réponse étant négative, il est décidé que la société adresse une nouvelle demande en la faisant appuyer par les autorités locales. Mr. le Président est prié de faire également de son côté de nouvelles démarches.

Assemblée de comité du 17 avril 1916, psd. H. R-G.

Il est donné connaissance des lettres qui ont été adressées au sujet des questions des blessés et de la pêche....

Pour ce qui est des blessés, il n'y a pour l'instant que des promesses, espérons qu'elles se réaliseront.

Assemblée de comité du 27 avril 1916, psd. H. R-G.

Nous pouvons enregistrer avec plaisir que la question d'internement de prisonniers blessés dans notre localité est résolue. Ceux-ci nous arriveront dès le 1^{er} mai.

Cette heureuse décision est due aux pressantes et réitérées démarches de notre président. Un membre se fait l'interprète du comité pour le remercier encore chaleureusement. Il est décidé de leur faire une petite réception. A cet effet notre président est chargé de leur souhaiter la bienvenue.

Pour l'organisation de cette réception, une assemblée aura lieu à l'Hôtel de la truite le dimanche 30 courant à 2 h ½ à laquelle seront convoqués : la Municipalité, l'administration du village, la société de musique la Persévérante, la Société de chant les Amis, Mr. le régent du Pont.

Assemblée du 30 avril 1916 à 2 h ½ à l'Hôtel de la Truite en vue d'organiser la réception des blessés français. Présidence Mr. Rochat-Golay.

Sont présents des délégués de la Municipalité, de l'Administration du Pont, de la société de musique la Persévérante du Lieu, des sociétés de chant les Amis du cercle du Pont et l'Echo du Risoud.

Mr. le président remercie les personnes présentes d'avoir répondu à notre appel puis, après avoir exposé la situation, ouvre la discussion. Il est décidé en principe de leur faire une petite réception.

L'élaboration d'un programme est laissé aux soins de la société de développement. Le service de police sera organisé par la Municipalité qui convoquera pour cela le corps des pompiers.

Comme collation, suivant les ordres reçus, elle devra se composer de thé, lait chaud, avec petits pains, pas de boissons alcooliques.

Mr. le Président remercie encore tous les membres, puis le procès-verbal est lu et admis provisoirement et la séance levée.

Assemblée du 30 avril, à 4 h ½. Présidence de M. H. Rochat-Golay.

Sont présents : trois membres de la municipalité, MM. Adrien Rochat, Alf. M. Rochat et Maurice Piguet.

Il est décidé de se diviser en sections.

Mr. Adrien Rochat-Piguet est chargé de la police, Mr. Edgar Rochat et Maurice Piguet du service de la collation. MM. Ernest Rochat et Alf. M. Rochat s'occuperont des sociétés. MM. J.-L. Rochat et Lehmann s'occuperont des transports. M. Alexandre Rochat des constructions.

Le programme est arrêté provisoirement comme suit : musique, débarquement, installation, collation, discours.

Assemblée du 2 mai 1916, présidence de Mr. Ernest Rochat, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

Mr. Rochat-Golay président absent se fait excuser. Chaque président de section fait rapport du travail fait depuis la dernière séance. Il est décidé d'aller voir les dames au collège qui s'occuperont des sous-vêtements à fournir. Pas de propositions individuelles.

Assemblée du 4 mai 1916, présidence de Mr. Henri Rochat-Golay président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

Mr. le Président remercie chacun pour le travail accompli et donne quelques renseignements sur l'arrivée des internés.

La question de la fourniture de sous-vêtements est résolue. Nous pouvons constater avec plaisir que notre appel a reçu un accueil inespéré pour la population de la Vallée. Chaque interné trouvera un paquet sur son lit à son arrivée à l'hôtel qui comprendra : chemise, caleçon, chaussettes, mouchoirs, etc., le tout neuf.

Une quantité d'objets resteront disponibles avec une somme rondelette pour la suite.

Il est décidé que les personnes qui s'occuperont de la réception seront munies de cocardes.

Pour les grands blessés, la salle d'attente sera réservée.

M. Alf. M. Rochat est chargé de préparer 150 numéros doubles pour les bagages. M. Adrien Rochat aura 12 hommes équipés (infirmiers) pour les transports sous les ordres de M. Charles Rochat fourrier sanitaire.

Assemblée du 11 mai 1917. Présidence de M. H. Rochat-Golay président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

Le président dit ce qu'il a fait depuis la dernière séance. Après avoir entendu le rapport de chaque section, il est décidé d'acheter pour le comité et les invités des cocardes de Monsieur Ernest Rochat. Les dames sont priées de confectionner elles-mêmes les leurs.

Mme Brägger nous invite pour le jour de l'arrivée, ceci est accepté. M. le Président est chargé d'avertir la susnommée du nombre que nous serons, ainsi que de l'heure où nous seront libres.

Assemblée du 25 mai 1917 au collège. Présidence M. Ernest Rochat vice-président.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, la discussion est ouverte au sujet des derniers préparatifs pour la réception des internés qui arrivent demain matin 26 à 8 h. 50. Les dames et demoiselles sont présentes. La salle est remplie de fleurs.

Mlle Léa Rochat est chargée de réunir les enfants au collège à 8 heures et de les amener sous la cantine avec le petit cadeau qu'ils auront à remettre à la sortie de la gare (petit bouquet de muguet attaché avec un ruban tricolore et un petit paquet).

Les demoiselles viendront à la cantine à 7 heures et se mettront à la disposition des présidents de la collation. Chacune aura une place spécialement désignée.

Ceci terminé, les Messieurs se rendent à l'Hôtel de la Truite où chaque section fait encore rapport afin de voir que tout soit prêt.

Assemblée du 26 mai 1916. Présidence de M. H. Rochat-Golay président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

M. le président annonce qu'un nouveau convoi d'internés arrive demain matin à 8 h. 50.

Il est décidé de leur faire la même réception qu'à ceux d'aujourd'hui. Il sera commandé 400 petits pains.

Assemblée du 27 mai 1916. Présidence de M. H. Rochat-Golay président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

Il est décidé que les comptes se régleront dans quelques jours avec la municipalité et l'administration.

Les présidents de chaque section s'arrangeront pour avoir leurs notes prêtes.

La cantine sera démontée sitôt que le temps le permettra. MM. Edgar Rochat et Alexandre Rochat s'en occuperont¹.

M. le président est chargé de remercier la population de la Vallée au moyen d'un communiqué dans la Feuille d'Avis de la Vallée de jeudi prochain.

Assemblée du 12 juin 1916. Présidence de M. Rochat-Golay.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.

M. le président annonce la mort d'un interné à l'hospice de St-Loup. Sur notre demande l'enterrement aura lieu à l'Abbaye demain mardi à 4 h ½. Le transport du cercueil de St-Loup au Pont est à notre charge. M. le président se charge de ce transport, ce qui est accepté avec remerciements.

Le cercueil sera déposé d'entente avec M. l'Abbé dans la chapelle du Grand Hôtel.

Il est décidé d'offrir une couronne en fleurs naturelles au nom de la population. A cet effet l'huissier du hameau est chargé de passer une liste de souscription dans le village.

M. Alf. M. Rochat est chargé de commander le convoi.

M. le Préfet Vincent Golay assistera à l'enterrement et prendre la parole.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. G. Nicole, directeur des eaux de Joux, accompagnée d'un billet de frs 100.- pour secourir les internés civils. Ceci est accepté avec remerciements.

Assemblée du 17 juin 1917. Présidence M. H. Rochat-Golay, président.

Ordre du jour : passations des comptes de la réception des internés les 25 et 26 mai. Sont présents ; la municipalité en corps, des délégués de l'administration et le comité.

Chaque président de section présente la note des frais qui le concerne.

Elles ascendent à un total de frs 540.-

La municipalité, par l'organe de M. le Syndic, déclare prendre à sa charge frs 340.- L'administration du village paiera le solde soit frs 200.-

M. le président remercie chaleureusement MM les représentants de ces autorités au nom de la Société de développement qui n'avait pas les moyens de faire une telle dépense.

Un extrait du présent procès-verbal sera remis à chacune des autorités susnommées.

¹ Edgar Rochat habitait la maison du kiosque, Alexandre Rochat, postier, naturellement la poste, deux bâtisses sises à proximité directe de l'Hôtel de la Truite devant lequel avait été élevée la cantine (voir cartes postales).

Souvenirs des 26 et 27 mai 1916.

26 mai, 9 heures matin. Sont présents : musique la Persévérante le Lieu, Chorale les Amis du cercle du Pont ; les enfants des écoles du village ; les dames et demoiselles ; la Municipalité de l'Abbaye en corps ; l'administration du village du Pont ; M. le Préfet ; MM. les députés du district ; des délégués des autorités communales ou administrations des autres localités de la Vallée ; le comité de notre société ; un groupe de soldats sanitaires et le service de police représenté par la gendarmerie, les agents de police de la commune renforcés par le corps des pompiers.

Le train entre en gare à 9 heures aux sons de la Marseillaise, aux cris de « Vive la France ». Tout le monde est ému. Nous constatons que les arrivants sont en général valides. A la sortie de la gare, chaque interné reçoit des mains des enfants un bouquet de muguet lié aux couleurs françaises et un petit paquet. Rapidement conduits sous la cantine (car l'orage éclate, la pluie se met à tomber à torrents) les jeunes filles servent une collation agrémentée de quelques morceaux de musique et de chants. Malgré le mauvais temps au dehors une foule énorme entoure la cantine.

Chacun étant restauré, M. S. F. Berney, syndic, monte à la tribune et, en termes émus, souhaite la bienvenue à la Vallée de Joux aux soldats français.

M. Henri Rochat-Golay, président, prononce le discours suivant :

« Amis français, votre pays a été injustement attaqué ; (reproduit in-extenso dans la FAVJ du 1^{er} juin 1907.

M. Thorel, lieutenant, avoué à Paris, répond et remercie au nom de ses camarades.

Le moment de clore la réception est là. Monsieur le Lieutenant colonel de Pourtalès qui commande le détachement communique les prescriptions concernant l'internement puis, sous la conduite des soldats sanitaires et du landsturm, les Français sont dirigés sur les hôtels où ils trouveront gîte et couvert jusqu'à la fin des hostilités.

Ceci fait, les personnes qui se sont occupées de la réception se restaurent à leur tour.

27 mai. Même programme. Discours prononcés par M. Berney syndic, Rochat- Golay Henri. Remerciements pour MM. Poupert avocat à Liège, Hamal Jacques, publiciste, Roucloux.

Après la réception il y a eu une petite réunion avec collation aux sociétés auxquelles il a été adressé de chaleureux remerciements.

Discours de M. Rochat-Golay :

« Soldats français, héros glorieux de la plus magnifique mais aussi de la plus tragique des épopées, ... (de même repris in-extenso dans la FAVJ du 1^{er} juin 1916).

Assemblée du 7 juillet 1917. Présidence de M. Rochat-Golay président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et admis. Il est donné connaissance de la liste de souscription pour l'achat d'une couronne mortuaire pour l'interné Moucheboeuf. Elle a produit frs 54.50. La couronne a coûté 20.60. Le solde soit frs 33.90, reste disponible pour être utilisé dans un but analogue.

MM. Lehmann, Mon Désir, et J. L. Rochat Moderne, ont remis à M. Rochat-Golay 35 frs à titre de reconnaissance pour les démarches qu'il a faites pour obtenir des internés. Celui-ci fait abandon de cette somme en faveur de la société, ce qui est accepté avec remerciements.

Le caissier prend possession de ces deux sommes.

M. le président donne connaissance d'une lettre du journal le Patriote de Morez qui nous annonce avoir ouvert une souscription en faveur des internés dont le produit 35.- est joint à la dite lettre. Cette somme sera versée à qui de droit.

Assemblée du 16 juillet 1916. Présidence M. Rochat-Golay président.

M. le président nous annonce qu'un nouveau convoi d'internés va arriver un de ces jours prochains. Il est décidé en principe de leur faire une réception sur les mêmes bases que pour les premiers arrivés.

Les membres reprendront leurs sections respectives. La collation comprendra thé, café, lait, petits pains. Il est décidé de commander 300 petits pains au lait. MM. Charles Rochat fourrier et Dépraz soldat sanitaire seront convoqués.

Assemblée du 4 décembre 1916. Présidence M. Rochat-Golay président.

Ordre du jour : arrivée de nouveaux internés. Tous les membres sont présents à l'exception de M. J.-L. Rochat.

M. Alfred Rochat municipal convoqué est présent.

Après discussion il est décidé de suivre à la décision de l'assemblée du 16 juillet soit de faire une réception aux nouveaux arrivants. La réception aura lieu dans les salles de l'Hôtel de la Truite. La Persévérante, qui veut bien nous offrir son concours, sera convoquée par les soins du président.

M. Edgar Rochat s'occupera de la collation comme précédemment. Il sera offert une collation aux internés allant au Sentier.

Assemblée du 19 décembre 1916. Présidence de M. Ernest Rochat vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 4 ct est lu et admis définitivement. Les décisions prises dans cette séance sont confirmées. Les souhaits de bienvenue seront faits par la municipalité.

Après la collation les internés seront conduits dans leurs établissements au son de la musique. Au retour il sera offert une collation à la musique à la Truite.

Assemblée du 14 février 1917. Présidence de M. H. Rochat-Golay président.

Le total des frais ascende à frs 113.80. Il est décidé que la commune prend à sa charge 73 frs 80 et le village frs 40.-

Assemblée du 19 juin 1917. Présidence M. Rochat-Golay président.

Au sujet des internés, M. le président nous informe des différentes démarches qu'il a faites depuis notre dernière séance. Celles-ci sont approuvées avec un chaleureux merci.

M. le général Pau actuellement en Suisse visite les stations d'internés. Au cas où celui-ci vienne ici, il y aura lieu d'en informer la municipalité et l'administration afin de lui faire éventuellement une réception.

Assemblée du 4 janvier 1918. Présidence de M. H. Rochat-Golay, président.

Il est donné connaissance d'une note pour creusage de la fosse de l'interné Moucheboeuf en 1916. Le caissier est autorisé à la payer en prenant ce montant sur le solde resté disponible de la souscription faite à l'occasion de ce décès.

Note : ici se termine les comptes-rendus concernant les internés. Assez curieusement il n'est pas fait état d'une visite du Général Pau, alors qu'elle a eu lieu. En témoignent les photographies de l'époque ainsi que le journal local. Ce fut le samedi 19 août 1917. Il est probable que cette réception fut organisée, non plus cette fois-ci par la Société de développement, mais directement par la commune de l'Abbaye par le biais du toujours dévoué Rochat-Golay, alors président du Conseil communal. Cette visite est signalée par la FAVJ du 23 août 1917.

Cahier photographique



Ils débarquent au Pont le 26 mai 1916 et par pluie battante. Très mauvaise mais très émouvante photo de cette arrivée en fanfare pour nos réfugiés, que l'on appelait internés à l'époque.



Ils sont là, sur le quai, alors qu'il pleut à pluie battante. Pour qui ces parapluies, pour les officiels, ou parfois pour un interné plus frigorifié que les autres ?



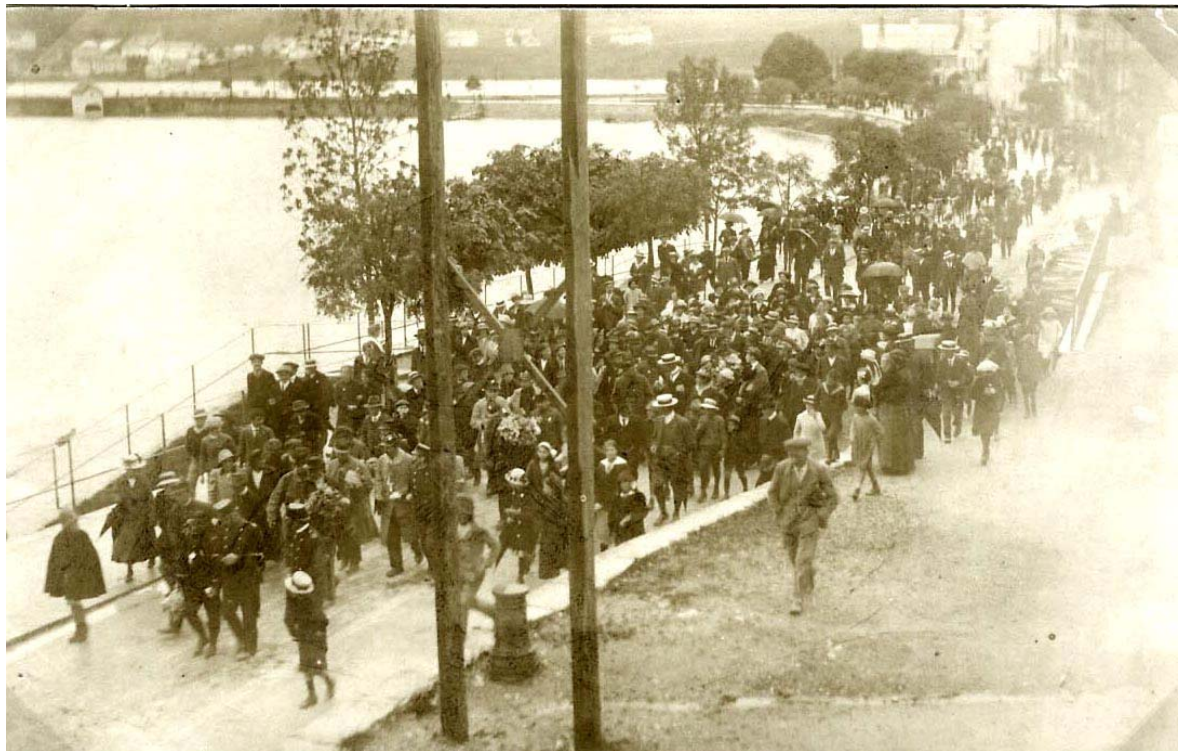
A cause de la pluie l'on ne s'arrêtera que très peu sur le quai de la gare du Pont.



Autre photo de ce départ pour la cantine que l'on retrouvera encore ci-dessous, il est bon, pour un sujet aussi important, de reproduire la totalité des documents en notre possession.



Comme une cantine fut dressée plusieurs fois devant l'Hôtel de la Truite pour des occasions diverses, il sera toujours difficile de savoir quelle fut celle « des internés ». Mais de toute évidence la photo ci-dessus représente la cantine de 1916 que l'on pourrait bien retrouver ci-dessous sur carte postale. On put lire au sujet de l'accueil des internés sous celle-ci : « malgré le mauvais temps au dehors, une foule énorme entoure la cantine ». Donc qu'elle pas pu y pénétrer faute de place et qu'elle reste pourtant sur les lieux afin de découvrir la suite des événements.



Cortège par lequel se fera la répartition des internés dans les différents hôtels où ils seront assignés : « ... puis, sous la conduite des soldats sanitaires et du landsturm, les Français sont dirigés sur les hôtels où ils trouveront gîte et couvert jusqu'à la fin des hostilités ».



Cette photo est probablement en rapport avec les internés. Un concert en leur honneur peut-être, comme il y en eut plusieurs. Nous sommes ici, plutôt que vers la Truite, dans les environs du Mont-Désir ou du Grand-Hôtel.



L'hôtel Mon Désir, propriété de M. Lehmann, accueille lui aussi son contingent d'internés que l'on aperçoit ici sur les balcons. Les drapeaux ne manquent pas. Serait-ce le premier jour d'accueil, tout au moins un jour parmi les premiers que ces soldats passèrent au Pont ?



Ces messieurs, dans l'un ou l'autre de nos hôtels, montent des boîtes à vacherin, comme dit dans le texte, probablement pour Rochat-Golay du Pont, possesseur du plus gros commerce de fromage de la Vallée. Il n'est pas certain que nos dilettantes aient eu une dextérité folle !



Autre cliché de cet épisode, ces deux photos constituant par ailleurs les seules que nous possédions sur les activités de nos internés, par conséquent d'autant plus précieuses.



Le Pont. Réception du Général Pau

Visite du Général Pau au Pont le 18 août 1917, à 3 heures de l'après-midi. Le compte-rendu paru dans la FAVJ du 23 août suivant. Cette fois-ci le temps fut superbe, pas un nuage au ciel. Le village se para à nouveau pour cette visite peu ordinaire, et il y eut à nouveau grande fête à cette occasion si particulière. Et pourtant si oubliée de nos jours qu'elle en paraît presque un peu irréaliste, hors du temps.



Autre cliché pris à l'occasion de cette visite, et ici plutôt dans les coulisses, tandis que le Général et ses subalternes proches sont peut-être déjà repartis.



Les internés se plaisent dans les environs de la Truite. Le tenancier de l'époque était Gustave Martin.



Et voici le départ de ces hommes qui avaient fini par faire le nid au Pont – ou ailleurs – et auxquels on s'était attaché. Leur départ fut parfois un véritable déchirement, d'autant plus que l'on savait ne jamais les revoir. Une question : y eut-il neuf mois ou plus après leur arrivée des enfants d'internés ? Nous ne le saurons probablement jamais !

LA RÉCEPTION DES SOLDATS FRANÇAIS

Feuille d'avis de La Vallée. - 1916 : n° 22 (jeudi 1^{er} juin), p. 4

Depuis tantôt trois semaines, on les attendait, mais ils ne venaient toujours pas. Et l'on commençait à douter... Pourtant quelqu'un avait dit : «patience, s'il vous plaît, ils tarderont plus ou moins, mais ils viendront sûrement. En Allemagne, il n'y en a que trop, de ces pauvres et vaillantes victimes de la guerre qui attendent le moment d'être internées dans la Suisse neutre et amie pour guérir leurs blessures ou les maladies contractées par l'épuisement et les privations».

Jeudi 25 mai, la nouvelle s'est subitement répandue de leur arrivée pour le lendemain. Aussi, ce jour-là, dès la première heure et de tous les coins de La Vallée, des gens de tous les âges, de toutes les conditions se rendent au Pont pour saluer les internés que l'état-major sanitaire nous envoie. Le village a revêtu une livrée de fête : drapeaux français et suisses disent à chacun le plaisir avec lequel on reçoit les nobles victimes de la guerre.

Le train entre en gare à 9 heures. La Persévérante du Lieu joue la *Marseillaise* et une formidable ovation retentit. Les «vive la France!» couvrent la voix des cuivres. Les mains pleines de fleurs, les soldats sont aux portières. Sur leurs figures on lit le bonheur d'arriver au port, la fin d'un cauchemar. Aussi ne cessent-ils de crier «vive la Suisse!»

Nos internés, au nombre de 80 environ, dont plusieurs civils, sont relativement valides. La plupart ont bonne mine. Cependant, on devine des souffrances voilées, des yeux derrière lesquels il y a de la tristesse, des membres mutilés, des teints terreux qui ne disent rien de bon. Un frisson de sympathie traverse la foule et sans doute plus d'un œil se remplit de larmes.

La population du Pont avait préparé la réception des internés d'une admirable manière. Tandis que les enfants font la haie, le cortège de des soldats acclamés par d'innombrables spectateurs jetant fleurs, gâteries, cigarettes, etc. se rend dans une cantine édiflée pour la circonstance et artistement décorée. De dévouées et charmantes jeunes filles servent une collation, tandis que dehors, une mauvaise pluie se met à tomber, elle ne réussit cependant pas à calmer l'allégresse que l'on

peut lire dans les yeux de tous ces braves, ni la sympathique curiosité du public qui ne bronche pas sous la douche.

Pendant la collation, la musique du Lieu a joué d'entraînants morceaux, la société de chant du Pont s'était également produite au débarqué du train. Ajoutons encore que le service d'ordre a été fait d'une manière très discrète par le corps des pompiers, la gendarmerie et quelques soldats.

Venus en peu de temps des camps d'Allemagne, appartenant à des armes diverses, vêtus d'uniformes qu'en d'autres circonstances on pourrait qualifier de pittoresques, nos internés ont quitté Constance la veille au soir. Plusieurs ont fait vingt et un mois de captivité. Aucun, du moins parmi ceux avec qui nous avons lié conversation, ne dit du mal des Allemands, tous cependant ont souffert de la faim pendant les premiers mois de captivité. Beaucoup d'entre eux recevaient régulièrement des nouvelles et de provisions de leurs proches.

Pas plus tôt leur train avait-il quitté la gare de Constance que les cris de «vive la France!» retentissaient et, de la cité des bords du Rhin jusqu'au Pont, cela n'a été qu'une longue et sympathique ovation à leur grand et noble pays. Sur tout le trajet, fleurs et dons de toute espèce ont afflué dans leurs wagons.

En termes émus et chaleureux, M. Berney, syndic de L'Abbaye, souhaite la bienvenue à la vallée de Joux aux soldats français.

M. Henri RoCHAT-GOLAY dit également la sympathie de la population à leur égard et celle qu'elle éprouve vis-à-vis de leur pays, cette noble France à laquelle tant de liens nous unissent.

M. Thorel, lieutenant, avoué à Paris, répond et remercie au nom de ses camarades.

Mais le temps passe et sous la cantine, l'air fraîchit. Aussi, il n'est que temps de clore la réception et de conduire nos amis les Français dans leurs quartiers. M. le lieutenant colonel de Pourtalès qui a commandé le détachement communique les prescriptions concernant l'internement, puis, sous la conduite de soldats sanitaires et du landsturm de la localité, les Français sont dirigés sur les hôtels où ils trouveront le gîte et le couvert jusqu'à la fin des hostilités.

Amis français, votre pays a été injustement attaqué. Vous avez répondu à son appel, vous êtes accourus pour défendre son honneur et sa liberté, vous avez combattu, vous êtes tombés entre les mains de l'ennemi, vous avez été conduits en captivité, vous avez souffert l'ennui, la faim, l'amertume de sentir votre patrie foulée, meurtrie, dévastée par un adversaire sans scrupule, mais jamais vous n'avez désespéré. Sans cesse vous avez éprouvé le sentiment que le jour viendra où la France vaincra. Ce jour, vous en saluerez la grandeur dans notre petit pays. Jusque là, vous y êtes un peu comme le bateau qui s'est réfugié au port pour attendre la fin de la tempête. Vos souffrances sont finies, vous êtes entourés d'amis de votre pays qui feront tout leur possible pour adoucir votre sort et vous faire oublier tout ce que vous avez souffert. Reposez-vous, guérissez votre santé. Soldats français, voilà les pensées qui, au moment de votre arrivée, se pressaient dans le cœur du peuple qui vous a acclamés. Elles sont sincères : elles se graveront dans vos cœurs !

Quant à nous, enfants du petit pays de Joux, la venue des soldats de France nous a apporté comme un écho lointain de la grande guerre. Ces hommes que nous avons vus, avec qui nous avons causé, ont affronté sans peur ni faiblesse le feu de l'ennemi. L'image de la guerre qu'ils nous présentent est sans doute considérablement atténuée, mais elle est suffisante pour nous faire toucher du doigt son épouvantable horreur. Aussi, vis-à-vis des victimes que le destin nous envoie, notre devoir est tout tracé : entourons-les d'une chaude et discrète affection, appliquons-nous à

soulager leurs misères physiques et morales et appelons de tous nos vœux la paix (celle des Alliés) qui les rendra à leur pays.

En même temps jetons un regard sur notre Suisse et bénissons la situation dans laquelle elle se trouve. Qu'est-ce que la vie chère et les ennuis qui nous tracassent mis en regard de la guerre qui a dévasté la Belgique, la France, la Serbie, la Pologne. Et pour terminer, envoyons un salut cordial à nos soldats qui veillent à la frontière et accomplissent le dur et ingrat métier d'être sans cesse prêts à la guerre sans la faire.

Le lendemain, soit le 27 mai, à la même heure, est arrivé au Pont un second convoi de 44 internés civils belges pour la plupart. Ils ont été reçus avec le même programme que leurs collègues soldats du jour précédent.

La Persévérante du Lieu et la Chorale du Pont étaient de nouveau présentes. Une foule vibrante de sympathie a salué ces pauvres gens à qui la captivité a été dure. Une collation leur a été servie sous la cantine où MM. Berney, syndic et Rochat-Golay, député, ont souhaité la bienvenue à tous. Quatre d'entre eux ont répondu et remercié, dont MM. Hamal Jaques, publiciste et Pompart, avocat à Liège.

À ces nobles et innocentes victimes de la guerre, nous dirons aussi : guérissez, reprenez courage, le temps viendra où vous reprendrez le chemin du pays, le front haut et l'âme forte des souffrances endurées.

S. A.